

2018-2019

Projet Pédagogique SEJ



Service Enfance & Jeunesse

Mairie de Pers-Jussy

2018-2019

Préambule

Pour rappel :

Le projet pédagogique est un outil, élaboré à partir du projet éducatif. Il est travaillé en concertation avec l'équipe d'animation, et traduit de manière concrète les intentions éducatives. Il sert de support quant aux rôles et attitudes de chacun. Enfin, nous pouvons parler de contrat entre tous les acteurs d'un accueil (parents, intervenants, enfants, animateurs, directeurs...)

Il n'est pas figé, et doit être en constante évolution, vous en êtes les acteurs, donc les auteurs...

Pour toute remarque ou suggestion : sej.mairie.pers-jussy@orange.fr

Table des matières

CARTE D'IDENTITE	3
1. La commune de Pers-Jussy.....	3
2. Les locaux dédiés à l'accueil collectif de mineurs	3
PRESENTATION DE L'EQUIPE	4
1. Organigramme.....	4
LES DIFFERENTS TEMPS D'ACCUEIL.....	5
1. L'accueil périscolaire	5
a) L'accueil du matin.....	5
b) L'accueil du soir	5
2. Le centre de loisirs.....	6
LES GRANDS AXES PEDAGOGIQUES	7
1. Généralités	7
2. La mise en action.....	8

ANNEXES

LE PROJET EDUCATIF	12
LE REGLEMENT INTERIEUR	Erreur ! Signet non défini.
LES TARIFS	17
LE RÔLE DE L'EQUIPE	18
GRILLES D'EVALUATION	19
PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT, QUELQUES PISTES	23
Rappel des besoins et du développement de la petite enfance et de l'enfance	23
L'adolescence	25

CARTE D'IDENTITE

1. La commune de Pers-Jussy

Pers-Jussy est une commune de Haute-Savoie dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle appartient à la Communauté de Communes Arve et Salève. Au dernier recensement de ce début d'année 2018, la commune comptait 3086 Perjussiens et Perjussiennes.

La commune s'étend sur une surface de 1 868 Ha. Elle partage une frontière avec les communes d'Arbusigny, La Chapelle-Rambaud, Cornier, Reignier et Scientrier.

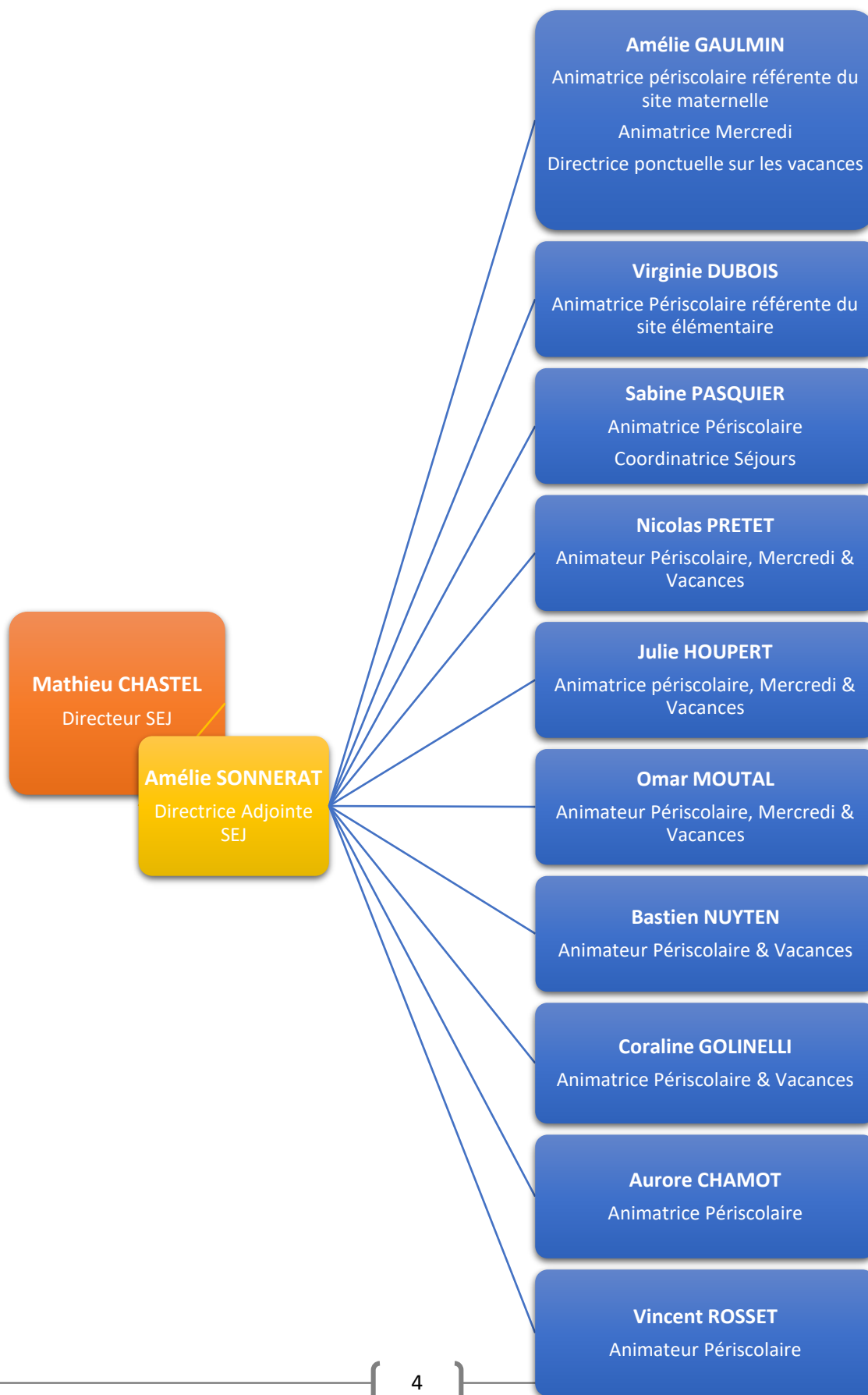
2. Les locaux dédiés à l'accueil collectif de mineurs

Nous accueillons les enfants sur 3 sites différents :

- L'école maternelle située au 1747, Route de Reignier. Elle abrite cette année 5 classes. Nous y avons 2 salles uniquement dédiées au temps péri et extra scolaires. Nous nous en servons en jours scolaires le matin et le soir pour le périscolaire.
Nous y accueillons également le centre de loisirs tous les mercredis et les vacances scolaires hormis celles de décembre.
Nous disposons en outre d'espaces partagés avec l'école : la salle de sieste, la cuisine et la salle de motricité.
- L'école élémentaire située au 185, Chemin des Ecoles. Grand groupe scolaire inauguré en 2013. Il abrite 8 classes. Nous utilisons une partie des locaux notamment pour l'accueil périscolaire du matin et du soir des 6-11 ans. Nous avons à disposition la grande salle de réunion, la salle d'arts plastiques, une classe non occupée et les espaces dédiés à aux activités physiques. Ainsi, nous pouvons utiliser la salle « bleue », salle de motricité polyvalente également mise à la disposition de plusieurs associations de la commune et un terrain multisports extérieur et fermé. Ces espaces de jeux sportifs sont aussi utilisés pendant les temps extra-scolaires.
- L'école des Roguet située au 2715, Route de la Chapelle Rambaud. Il s'agit d'une école de hameau à classe unique. Cette année elle abrite 16 élèves du CP au CM2. La moitié d'entre eux fréquente le périscolaire le matin ou le soir régulièrement et ponctuellement. L'animatrice travaille en étroite collaboration avec l'enseignante qui lui met à disposition sa classe si la météo ne permet pas de profiter de l'espace extérieur.

PRESENTATION DE L'EQUIPE

1. Organigramme



LES DIFFERENTS TEMPS D'ACCUEIL

1. L'accueil périscolaire

a) L'accueil du matin

Nous accueillons les enfants le matin avant l'école de 7h à 8h15. Ils sont reçus directement sur leur lieu de scolarisation. 3 animateurs en maternelle, 3 animateurs en élémentaire et 1 animateur sur l'école des Roguet.

Ce temps est surtout un temps libre où l'animateur se met à la disposition de l'enfant.

Les enfants sont ensuite conduits vers leurs classes afin de démarrer leur journée d'école.

b) L'accueil du soir

Les accueils se font pour tous les sites de 17h à 18h30.

- En maternelle

Les enfants sont pris en charge directement dans leur classe par 4 animateurs avant l'ouverture des portes aux parents.

Ils sont alors accompagnés aux sanitaires pour ensuite pouvoir partager le goûter tous ensemble. Les enfants sont répartis en différents petits groupes et sont fortement incités à l'autonomie et à l'entraide.

Ensuite chaque semaine un animateur propose un bricolage en lien avec un thème choisi à la période. Les enfants s'y inscrivent en fonction des envies de chacun. Les autres ont la liberté de jouer à ce qu'ils veulent dans les espaces disponibles pour eux suivant la météo.

- En élémentaire

Les enfants sont responsabilisés. A la sortie des classes, ils doivent passer aux sanitaires puis venir se présenter à l'un des 4 animateurs au point de rassemblement définis (généralement la salle de réunion). Le groupe est ensuite séparé en 2 afin de vivre un temps de goûter plus calme.

Les enfants ont souvent le choix entre une activité bricolage, un temps plus libre en salle d'arts plastiques, des jeux de société ou un temps plus sportif soit en extérieur, soit en salle de motricité.

Un animateur est spécialement défini pour faire l'accueil des parents. En effet, la porte d'entrée étant verrouillée, cela nous contraint à aller ouvrir à chaque individu qui se présente.

- Aux Roguet

Le nombre restreint d'enfants entraîne nécessairement une façon différente de travailler. L'animatrice en charge de ce tout petit groupe de 2 à 6 enfants se rend disponible afin de répondre aux demandes et aux envies des enfants. Néanmoins, cela ne l'empêche pas non plus d'être force de proposition et de permettre au public de découvrir des pratiques variées.

2. Le centre de loisirs

HORAIRES	TEMPS DE LA JOURNEE	DESCRIPTION
7h30 – 9h00	Accueil du matin	Il s'agit du moment où les enfants sont accueillis par les animateurs de façon échelonnée. Il s'agit d'un temps de jeu libre. Les temps informels sont souvent l'occasion de discuter avec chacun des enfants
9h00 - 9h30	Regroupement	Il s'agit du moment où l'on rassemble les enfants pour leur présenter leur journée. On peut y faire un réveil matin. Les mercredis c'est aussi le moment où l'on décide du thème du mercredi suivant.
9h30 – 11h30	Activité	Les enfants sont séparés par tranche d'âge. C'est le moment où l'animateur peut faire découvrir des choses nouvelles au groupe. Chaque groupe est en principe encadré par deux animateurs. Souvent ces deux heures sont découpées en plusieurs temps distincts et différents dans leurs contenus.
11h30 – 12h00	Temps de transition et accueil de mi-journée le mercredi (11h45)	Ce temps est pluriel. Les mercredis certains enfants partent pendant que d'autres arrivent. Un petit groupe souvent désigné au regroupement part mettre le couvert. Les autres sont soit en train de terminer leur activité, soit en train de ranger, soit en temps libre.
12h00 – 13h15	Repas	Les enfants se mettent à table comme ils le souhaitent. Souvent petits et grands sont mélangés. En principe, un adulte par table gère les 5 enfants qui sont autour de lui. On fait un service à table pour que chacun puisse se servir comme il l'entend avec trois règles fondamentales : - Je prends un petit peu de tout - Je partage, je ne suis pas seul - Tout ce que je prends, je le finis. Ce sont également les enfants qui gèrent le débarrassage de leur table.
13h15 – 14h30	Temps calme Accueil mi-journée le mercredi (13h30) Sieste	Ce temps est plutôt libre. Les plus petits et les plus grands qui le désirent sont conduits au dortoir afin de faire un repos. Les autres sont en temps calme. Il s'agit d'un temps où les jeux sont plus posés afin de digérer tranquillement. Cela permet également aux animateurs de faire une petite pause.
14h30 – 16h00	Activité	A l'image du matin, les enfants sont de nouveau séparés. Les petits d'un côté, les grands de l'autre. En effet, l'après-midi, les activités sont aussi rythmées par les levers échelonnés. Par conséquent, l'idée est de proposer quelque chose de simple qui puisse être pris en cours de route. Chez les grands, l'idée est surtout d'entendre les envies du groupe et de les mettre en action
16h15 – 16h45	Goûter	Après une journée bien remplie, le goûter est l'occasion de se retrouver tous ensemble. Ce sont des enfants désignés qui préparent, installent et distribuent la collation. Et ce sont d'autres enfants qui s'occupent du débarrassage et de la petite vaisselle. Ce temps de repas est souvent l'occasion d'une réunion informelle. On prend le temps de savoir si la journée a été bonne ou non, si les relations au sein du groupe sont au beau fixe ou pas...
17h00 – 18h30	Accueil du soir	A l'image de l'accueil du matin, c'est un temps libre où les enfants aiment être tranquilles. C'est aussi un temps privilégié d'échanges entre l'équipe d'animation et les familles.

LES GRANDS AXES PEDAGOGIQUES

1. Généralités

Comme il est de rigueur en collectivité publique, le projet pédagogique émane directement des grandes valeurs issues du projet éducatif de la commune.

Pour la municipalité de Pers-Jussy, elles sont au nombre de 7 :

- Contribuer à l'épanouissement de l'enfant
- Favoriser le développement l'autonomie de l'enfant en mettant en œuvre une démarche de projets participatifs
- Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées attractives et favoriser l'acquisition de savoirs techniques
- Sensibiliser au « vivre ensemble » (tolérance, expression de solidarité, reconnaissance de la diversité) et contribuer à l'intégration de l'enfant dans la société
- Favoriser une prise de conscience environnementale
- Développer le lien intergénérationnel
- Permettre à l'enfant de développer son esprit critique

Pour ce qui est de ce projet pédagogique, nous avons ciblé 5 axes prioritaires issus de ces valeurs et pour chacun d'eux, nous l'avons développé en 1 ou 2 objectifs afin de se recentrer sur l'essentiel.

A partir de ces objectifs pédagogiques, nous travaillons avec les animateurs afin de les faire vivre au mieux au quotidien. C'est ainsi que ce document est en constante évolution.

Ainsi ces 5 axes sont :



2. La mise en action

AXE EDUCATIF	OBJECTIF GENERAL	OBJECTIF OPERATIONNEL	MOYEN DE MISE EN OEUVRE	CRITERE D'EVALUATION
L'épanouissement de l'enfant	Que l'enfant évolue dans un cadre sécurisant	EC d'identifier les règles et les limites de l'accueil	→ Affichage clair des règles de vie de l'accueil	- Rappel régulier des règles - Utilisation de l'affichage comme outil de régulation
		EC d'exprimer son opinion au sein du groupe	→ Construction du cadre en groupe pour que l'individu se sente pris en compte et se sente en sécurité	Les enfants connaissent les limites du cadre
	Que l'enfant ait les moyens de ses envies	EC d'exprimer un choix, une envie	→ Mise en place de temps de paroles bien définis → Mise en action des souhaits formulés	- La quantité d'individus qui ose s'exprimer - L'adéquation entre souhaits et animations réalisées
		EC d'être accompagné dans la mise en action des idées, des envies	→ Création d'une boîte à idée de thème → Accessibilité du matériel	- Quantité et diversité des thèmes proposés - Fonds de matériel disponible
	Que chacun puisse profiter du service	Que la structure collabore avec les partenaires afin d'adapter les tarifs aux revenus des usagers	→ Tarifs indexés sur les quotients familiaux → Dialogue avec les familles pour trouver des solutions si besoin	- Régularité des paiements - Liens serrés avec la CAF
		Que les équipes s'adaptent aux publics « différents »	→ Espace d'accueil handi-capable → Formation des équipes → Dialogue avec les familles	- Aucun refus pour quelque motif que ce soit - Fidélisation du public concerné

La participation	Que l'enfant soit acteur de son accueil	EC d'être force de proposition	→ Création d'un espace ressources à destination des enfants → Mise en place d'outils visuels (tableau, panel, mur..)	• Fréquentation des espaces • Pratiques diversifiées par le public
		EC de gérer seul son activité sur les temps libres	→ Disposition de pôles de jeux variés (jeux de société, de construction, pâte à modeler...)	• Variété des supports • Fréquentation de tous les pôles
		EC capable d'émettre un choix sur les activités menées et proposées par l'équipe d'animation	→ Proposer plusieurs possibilités → Varier les façons de les présenter	• Adhésion du public
La diversité des pratiques	Que l'enfant élargisse son champ d'action par l'accès à des activités variées	EC de sensibiliser le public à l'étendu du champ des possibles	→ Créer des catégories plurielles et ciblées → Equilibrer la pratique de ces différentes catégories établies → Créer un temps dédié à la documentation	• Temps passé sur chaque catégorie • Quantité d'activités proposées dans chaque catégorie • Quantité de propositions nouvelles émises par le public
Le vivre ensemble	Que l'enfant prenne conscience de son environnement local	EC d'identifier les membres du groupe et les adultes référents	→ Conduire régulièrement des jeux de présentation → Favoriser les temps et les espaces d'échanges enfants-enfants et enfants-adultes	• Les prénoms des membres du groupe • L'accueil des enfants non scolarisés sur la commune
		EC de situer les accueils dans un espace plus large	→ Contact avec les tissu associatif local → Sorties régulières → Développement de partenariats	• Repères spatio-temporels et leurs évolution

	Que l'enfant vive et comprenne le concept de citoyenneté	EC de donner une définition du mot « citoyenneté »	→ Créer une activité dédiée → Le faire vivre lors d'une réunion d'enfants	- Participation active - Verbalisation avec des « mots d'enfants »
		EC de repérer les contraintes et les avantages de la vie en collectivité	→ Débat → Vote → Jeux de rôles	Adhésion du public au fonctionnement de l'accueil
La question environnementale	Que l'enfant soit acteur de la protection de l'environnement	EC de trier correctement les déchets	→ Sensibilisation → Partenariats avec le sidéfage notamment → Formation des encadrants → Création d'outils	- Quantité des déchets recyclés - Actions réalisées sur l'année - Questionnement du public
		EC de consommer mieux	→ Donner une seconde vie aux objets → Acheter local et sans déchet pour les goûters → Valoriser le fait maison → Limiter la production de déchets	- Quantité des déchets produits - Quantité de matériaux neufs nécessaire - Contenu du placard à goûters
		EC de faire vivre à l'enfant des temps forts dans l'année	→ Journée citoyenne → Sorties nature avec des experts → Plantations	- Implication des équipes - Adhésion du public

Pour rappel, le projet pédagogique est un document voué à se modifier. Il s'adapte à l'équipe, aux publics, aux familles.

LES ANNEXES

LE PROJET EDUCATIF

Pour rappel, le projet éducatif traduit l'engagement de l'organisateur, ses priorités, ses principes. Il définit le sens de ses actions.

Il fixe des orientations et les moyens à mobiliser pour sa mise en œuvre.

1) Préambule

Le projet éducatif définit les orientations éducatives de la municipalité. Il sert de référence aux équipes, aux familles et aux partenaires financiers et institutionnels. Il est utilisé comme un outil de travail et fixe la ligne de conduite des Accueils collectifs de mineurs.

De cette base d'orientation découlent notamment les projets pédagogiques et les projets d'activités organisés par le service enfance jeunesse. Il est destiné aux enfants de 3 à 11 ans.

2) Les axes éducatifs

- 1) Contribuer à l'épanouissement de l'enfant
- 2) Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant en mettant en œuvre une démarche de projets participatifs
- 3) Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées attractives et favoriser l'acquisition de savoirs techniques
- 4) Sensibiliser au « vivre ensemble » (tolérance, expression de solidarité, reconnaissance de la diversité) et contribuer à l'intégration de l'enfant dans la société
- 5) Favoriser une prise de conscience environnementale
- 6) Développer le lien intergénérationnel
- 7) Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire des choix

3) Développement des axes

● Contribuer à l'épanouissement de l'enfant

Mettre l'enfant dans une situation de volontariat quant à sa participation aux activités. L'enfant doit participer avec intérêt à celles-ci. Bien sûr, de légères contraintes sont parfois nécessaires aux actions éducatives. Ces activités doivent lui offrir l'occasion de s'exprimer et d'acquérir des compétences nouvelles.

- Placer l'enfant en situation de confiance vis-à-vis de lui-même, de ses camarades ou des adultes qui l'entourent. Créer un cadre affectif sécurisant pour chacun.
- Positionner l'enfant en situation de réussite.
- Encourager et valoriser les actions de chaque enfant (le valoriser à ses propres yeux, aux yeux de ses camarades et de ses parents).
- Axer la plupart des activités autour du jeu.
- Favoriser le bien-être, l'épanouissement, le rêve, l'imaginaire.
- Rendre l'enfant acteur de sa vie personnelle et du développement de sa personnalité.

● Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant en mettant en œuvre une démarche de projets participatifs

Développer l'autonomie corporelle, le langage, le développement psychomoteur de chaque enfant en tenant compte de sa maturité et de ses capacités.

- Favoriser l'expérimentation, la recherche. Par ses expérimentations et les enseignements qu'il en tire, l'enfant apprend et grandit. Le tâtonnement est un moyen privilégié pour l'enfant de s'approprier

le monde avec une certaine mais nécessaire insouciance : le droit à l'erreur ou le tâtonnement sont inhérents à l'expérience.

- Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire des choix éclairés. Il est important que l'enfant confronte ses opinions, puisse participer à des choix et être source de propositions. Il faut faire en sorte que les enfants deviennent acteurs de leurs loisirs et de leur avenir en les accompagnants dans leurs prises de position et décisions- Prendre des responsabilités et des initiatives doit être vécu comme une réussite, même si le projet n'a pas pu aboutir. Cela reste une situation porteuse d'enseignement, car le parcours est tout aussi riche d'apprentissages que l'objectif.

● *Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées attractives et favoriser l'acquisition de savoirs techniques*

Proposer des activités variées (sans attendre obligatoirement de résultat) :

- expression corporelle et manuelle
- activités scientifiques et techniques
- ateliers lecture et écriture
- théâtre, chants, musique
- jeux collectifs
- activités sportives
- sorties culturelles et récréatives

On recherche à mener ces activités de manière ludique. Faire découvrir aux enfants leur environnement culturel, patrimonial ou historique.

- Inciter à la créativité et au développement individuel par l'expression. Permettre à l'enfant de développer ses talents.
- Placer l'enfant en situation de découverte.
- Promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, au sport, aux nouvelles technologies.

● *Sensibiliser au « vivre ensemble » (tolérance, expression de solidarité, reconnaissance de la diversité) et contribuer à l'intégration de l'enfant dans la société*

Définir avec les enfants leurs droits et leurs devoirs, fixer des limites claires.

- Apprendre aux enfants les règles de fonctionnement de la société, les sensibiliser aux sanctions légales.
- Imposer le respect entre tous. Lutter contre les gestes et comportements désagréables dénommés incivilités.
- Ouvrir l'esprit de chacun à la différence

Favoriser la curiosité et la tolérance.

- Promouvoir l'esprit de citoyenneté.

● *Favoriser une prise de conscience environnementale*

Promouvoir la découverte de l'environnement naturel.

Eduquer au développement durable.

Développer la sensibilisation et l'éducation aux modes de déplacement non polluants

Sensibiliser les enfants à l'environnement d'une façon ludique en s'appuyant sur leurs pratiques quotidiennes.

Rendre les enfants acteurs en leur faisant prendre conscience qu'ils contribuent au respect ou non de l'environnement.

● *Développer le lien intergénérationnel*

Encourager les passerelles et la transversalité entre les tranches d'âge et promouvoir le lien social.
Lutter contre les préjugés liés au grand âge
S'engager dans une solidarité de proximité

● *Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire des choix*

En lui donnant un maximum d'informations.
En étant nous-mêmes dans une démarche participative ce qui implique de ne pas être directif.
En instaurant des moments d'échanges formels où chacun pourra s'exprimer. Ces moments peuvent se dérouler d'une façon ludique et pas obligatoirement par l'oral pour les plus timides.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE DE PERS-JUSSY

Règlement intérieur 2018/2019

Article 1 : Accès aux services

L'accès aux services périscolaires et extrascolaires est soumis obligatoirement au dépôt de la fiche de renseignement regroupant toutes les informations administratives, sanitaires et financières. Cette fiche est à retirer sur le site internet, sur connecthys ou au bureau du service enfance jeunesse et à rendre en mairie. Il est valable pour l'ensemble des services périscolaires et extrascolaires durant toute l'année scolaire. Vous avez la possibilité de la télécharger sur le site de la Mairie de Pers-Jussy (sur la page d'accueil aller dans la rubrique Service Enfance Jeunesse). Il est fortement conseillé aux familles de remplir cette fiche même si elles n'ont pas besoin des services dans l'immédiat.

Article 2 : Modalités de facturation

Le paiement aura lieu en fin de chaque mois sur facture que nous vous transmettrons en main propre ou par mail. Le règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public sera à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie, ou en main propre. Pour les règlements en espèce, il est recommandé d'avoir l'acompte.

Si la facture n'est pas réglée à échéance, vous recevrez une lettre de rappel. Si aucune régularisation n'est constatée selon les termes du rappel, votre impayé sera transmis au trésor public, et une notification de refus des enfants sur le service vous sera transmise.

Article 3 : Description des activités et modalités de réservation

Les réservations se font sur un « portail parent » : connecthys, accessible avec un identifiant et mot de passe, remis après enregistrement de la fiche de renseignement. Les horaires limites d'inscription sont la veille 15h30 pour l'accueil périscolaire, en pensant à le faire le vendredi pour le lundi.

Pour l'accueil de loisirs (mercredi et vacances), les inscriptions peuvent se faire jusqu'à la veille 9h30.

Plus de précisions en annexe, à la suite du document.

Article 4 : Admission

Chaque service a une capacité d'accueil maximum qui ne peut être dépassée pour des raisons de sécurité (capacité des locaux notamment) et de normes d'encadrement. Par conséquent, la commune se réserve le droit de refuser des réservations si le seuil est atteint pour un jour donné. Les enfants malades ne seront pas admis. **Il est recommandé, dans l'intérêt des enfants et plus particulièrement des plus jeunes, d'éviter de cumuler les services périscolaires du matin, de la cantine et des services périscolaires du soir sur une même journée.**

Article 5 : Responsabilité

Les enfants sont placés pendant le temps d'accueil des différents services sous la responsabilité de la personne chargée de la surveillance dès lors que l'enfant est inscrit et que sa place a bien été réservée. En cas d'accident, la personne en charge du service organise l'intervention des services de secours puis l'information des parents et de la mairie sur la base des informations données sur la fiche d'inscription.

Article 6 : Respect et Discipline

Les enfants et les parents utilisateurs des services doivent respecter les règles édictées dans ce présent règlement. L'admission vaut acceptation du présent règlement. - Les parents doivent notamment respecter les modalités de réservation, les horaires des activités et le personnel. - Les enfants doivent respecter les règles élémentaires de la discipline et de la vie en collectivité ainsi que le personnel. Le non-respect manifeste et régulier de celles-ci sera suivi de l'envoi d'un avertissement.

Au-delà de deux avertissements notifiés par écrit, l'accès aux services périscolaires et/ou extrascolaires sera refusé pour une durée qui pourra s'étendre à l'année scolaire en fonction de la gravité des faits. Le courrier recommandé avec accusé de réception envoyé à son représentant légal mentionnera cette exclusion et son motif.

Article 7 : Observation du règlement

Le fait d'inscrire un enfant à un service implique l'acceptation du présent règlement. Les parents sont instamment invités à observer les conditions de ce règlement qui n'est édicté que dans le seul souci d'offrir aux enfants le meilleur accueil possible.

A Pers-Jussy, le 30 Septembre 2018

Louis Favre
Maire de Pers-Jussy

LES TARIFS



Pers-Jussy Service Enfance Jeunesse

TARIFS rentrée Septembre 2018–2019

Inscription Annuelle de 15€ pour les enfants fréquentant un de ces accueils

TARIFS Accueils périscolaires et vacances			
Quotient	Heure Périscolaire Matin ou 1 heure le soir/ 2 heures le soir	Accueil de loisirs Scolarisé ou habitant Pers-Jussy Jour/Semaine/Semaine 4j	Accueils de loisirs Hors commune Jour/Semaine/Semaine 4j
Entre 0 et 500	1.90/3.00	12/45/37	18/70/57
De 501 à 800	2.05/3.30	15/60/45	21/85/63
De 801 à 1200	2.30/3.80	18/70/65	24/95/88
De 1201 à 1600	2.50/4.00	21/85/75	27/105/92
De 1601 à 2000	2.65/4.20	26/105/91	31/125/108
De 2001 à 2500	2.80/4.60	29/115/101	35/140/125
2501 et plus	2.95/4.90	32/125/117	38/150/135

Les semaines de 4 jours sont les semaines comprenant un jour férié

TARIFS accueil de loisirs PAI nécessitant l'apport d'un repas		
Quotient	Scolarisé ou habitant Pers-Jussy Jour/Semaine/Semaine 4j	Hors commune Jour/Semaine/Semaine 4j
Entre 0 et 500	8/30/22	14/54/44
De 501 à 800	11/44/33	17/69/51
De 801 à 1200	14/55/50	20/79/73
De 1201 à 1600	17/69/61	23/89/78
De 1601 à 2000	22/89/77	27/109/94
De 2001 à 2500	25/99/87	31/124/111
2501 et plus	28/109/103	34/134/121

Les semaines de 4 jours sont les semaines comprenant un jour férié

Tarifs Centre de Loisirs du Mercredi			
Quotient	½ journée sans repas	½ journée avec repas	Journée complète
Entre 0 et 500	5 €	7 €	8 €
De 501 à 800	7 €	9.50 €	11 €
De 801 à 1200	9 €	12.50 €	14 €
De 1201 à 1600	11 €	16 €	17 €
De 1601 à 2000	13 €	18.50 €	22 €
De 2001 à 2500	15 €	21 €	25 €
2501 et plus	17 €	22.50 €	28 €

LE RÔLE DE L'EQUIPE

- L'équipe de direction

- Rédige le projet pédagogique et doit le mettre en application auprès de l'équipe d'animation
- Est garant de la gestion de l'équipe d'animation
- Est force de proposition envers l'équipe
- Assure la formation des stagiaires
- Est l'interlocuteur privilégié avec les familles
- A la gestion administrative et financière du service
- Gère les relations avec les prestataires (repas, activité, etc)
- Assure le bon fonctionnement du centre, en étant garant de la législation en vigueur

- L'équipe d'animation :

- Est garante de la sécurité physique et morale des enfants
- Doit proposer aux enfants des activités en lien avec le projet pédagogique
- Communique régulièrement avec les familles pour les tenir informées de ce que font les enfants
- Définit les intérêts éducatifs de l'activité (que va-t-elle apporter à l'enfant ?)
- Prépare le matériel, aménage les lieux, repère les risques, les dangers
- Motive, dynamise le groupe, permet à chacun de s'intégrer à l'animation.

GRILLES D'ÉVALUATION

NOM et PRENOM de l'animateur :

Date de naissance :

**Qualification de
l'animateur :**

Les Savoirs	Acquis	En cours d'acquisition *	Non acquis *	OBSERVATIONS
Connaissance de la réglementation, des consignes				
Connaissance des projets éducatif et pédagogique				
Connaissance des publics accueillis				
Le Savoir - Etre	Acquis	En cours d'acquisition *	Non acquis *	OBSERVATIONS
Le sens des responsabilités				
Les Relations avec les enfants				
L'écoute des enfants				
Gestion de la vie quotidienne				
Les Relations avec l'équipe, les adultes				
Investissement				
Comportement physique et verbal				
Prendre en compte des remarques ou des échecs				
* Si une de ces deux colonnes est cochée, renseigner obligatoirement la colonne observations				

Le Savoir - Faire	Acquis	En cours d'acquisition *	Non acquis *	OBSERVATIONS
Respect des consignes				
Assurer la sécurité				
Travailler en équipe				
Animer un jeu, une soirée, un groupe				
Apporter un plus aux activités				
Prise d'initiative, de proposition				
Compétence dans son activité spécifique				
Mesurer l'impact de ses actions				
Evaluation globale				

NOM, Prénom et Fonction de l'évaluateur :

Remarques de l'évaluateur	
Remarques de l'animateur	
Souhait de l'animateur pour la saison future	

NOM et PRENOM du directeur :

Date de naissance :

**Qualification du
directeur :**

Les Savoirs	Satisfaisant	Doit améliorer *	Insuffisant *	OBSERVATIONS
Connaissance de la réglementation				
Connaissance du projet éducatif				
Cohérence entre le projet péda et le projet éducatif				
Connaissance des publics animateurs				
HACCP				
Le Savoir - Etre	Satisfaisant	Doit améliorer *	Insuffisant *	OBSERVATIONS
Les Relations avec les enfants				
Les Relations avec les équipes pédagogiques et techniques				
Les Relations avec les prestataires extérieurs				
Les Relations avec l'organisateur				
Capacité à anticiper des situations conflictuelles				
Comportement physique et verbal				
Investissement				
* Si une de ces deux colonnes est cochée, renseigner obligatoirement la colonne observations				

Le Savoir - Faire	Satisfaisant	Doit améliorer *	Insuffisant *	OBSERVATIONS
Mise en œuvre du projet pédagogique				
Gestion des équipes pédagogiques et techniques				
Rôle formateur et qualité pédagogique				
Outils d'évaluation et d'appréciation mis en place				
Gestion des moyens matériels et financiers				
Assurer la sécurité				
Prendre en compte les remarques ou les échecs				
Réactivité face à des situations difficiles ou conflictuelles				
Prise d'initiative, de proposition				
Evaluation globale				

Nom, Prénom et Fonction de l'évaluateur :

Remarques du directeur	
Souhait du directeur pour la saison future	
Remarques de l'évaluateur	

Rappel des besoins et du développement de la petite enfance et de l'enfance

Pour se rattacher aux besoins de l'enfant, voici un aperçu des stades de développement en fonction de la tranche d'âge, selon Piaget, Freud et Wallon.

Piaget va s'appuyer essentiellement sur le développement cognitif, Freud sur le développement affectif tandis que Wallon va interpréter le développement selon un facteur biologique et un facteur social.

Je vous encourage à lire les travaux de chacun pour votre culture générale...

LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT
TABEAU COMPARATIF PIAGET/WALLON/FREUD

AGE	PIAGET 1896-1980	WALLON 1896-1962	FREUD 1856-1939
Avant la naissance		STADE INTA-UTERIN(centripète) -symbiose biologique mère/enfant -primat de l'anabolisme -parasitisme radical -réactions posturales à des stimuli	HYPOTHESE D'UN STADE FŒTAL -narcissisme absolu -indifférenciation primitive, anobjectalité
0 mois	STADE SENSORI-MOTEUR -sous-stade 1 : exercice des réflexes -sous-stade 2 : 1ères habitudes, réactions circulaires primaires sur le corps propre	STADE DE L'IMPULSIVITE (esquisse centrifuge) -décharges motrices automatiques -adaptation progressive aux stimuli externes -absence de contrôle inhibiteur(impulsivité)	STADE ORAL -sous stade oral pur (suction)
2/3 mois			
4 mois	-sous-stade 3 : procédés pour faire durer les spectacles intéressants réactions circulaires secondaires -sous-stade 4 : coordination des schèmes 2èmes et application aux situations nouvelles	STADE EMOTIONNEL (centripète) -symbiose affective mère/enfant -essor de l'expression émotionnelle (source d'échanges affectifs et d'existence sociale)	-sous stade sadique-oral (morsure)
12 mois	Objet permanent -sous-stade 5 : découverte de moyens nouveaux par expérimentation active réactions circulaires tertiaires Conduite du support de la ficelle du bâton	STADE SENSORI-MOTEUR (centrifuge) -importance de la loi de l'effet -triple conquête dans : la manipulation la locomotion la dénomination	STADE SADIQUE-ANAL -apprentissage de la propreté -début d'indépendance -manipulation symbolique des parents
18 mois	Sous-stade 6 : invention de moyens nouveaux par combinaison mentale	STADE PROJECTIF -mise en place de l'intelligence représentative -figuration motrice : simulacre, jeux d'alternance	-ambivalence retenir/éliminer sadisme/masochisme
2 ans	STADE PRE-OPERATOIRE		
3 ans	ACCES A LA FONCTION SEMIOTIQUE Développement de la représentation imitation différée, jeu symbolique dessin, image mentale, langage, pré-concepts	STADE DU PERSONNALISME (centripète) -crise d'opposition de 3 ans, négativisme, indépendance, « je », « moi », « mien » -âge de grâce : séduction et narcissisme -imitation et admiration jalouse (jalousie subjective) -l'affectivité échappe au syncrétisme, elle est donc en avance sur la pensée qui reste, elle, syncrétique et pré-catégorielle	STADE PHALLIQUE -oedipe et castration -travail de l'identification -surmoi
4 ans	PENSEE INTUITIVE Non réversibilité, non transativité, non conservation, pensée égocentrique Syncrétisme et juxtaposition Transduction		
7 ans	STADE DES OPERATIONS CONCRETES -dépassement de l'égocentrisme des représentations -réversibilité opératoire -opérations infralogiques -camaraderie (réciprocité)	STADE CATEGORIEL (6/7 ans) (centrifuge) -dissolution progressive du syncrétisme -opération de classement -activité de maîtrise des choses -camaraderie et collaboration	STADE DE LATENCE -reflux de la libido -essor de l'identification -sublimation et dérivation culturelle -moi plus fort, ça moins exigeant -élargissement des relations sociales
11-12ans	STADES DES OPERATIONS FORMELLES -pensée hypothético-déductive -égocentrisme intellectuel, valeurs idéales, âge métaphysique -combinaison et groupe INRC, décentration progressive, réconciliation entre la pensée formelle et la réalité	STADE DE L'ADOLESCENCE (centripète) -poussée pubertaire -recentration sur le moi -crises, contrastes -aptitudes nouvelles de raisonnement -valeurs idéales, sociales ou métaphysiques -affinités électives, amitié, naissance de l'amour	STADE GENITAL -transformation de la puberté (2 ^{ème} poussée sexuelle) -reviviscence de l'oedipe -accès à la sexualité adulte

L'adolescence

L'adolescence est un passage entre deux états : l'état d'enfance et l'état d'adulte. Il se caractérise par des transformations physiologiques, avec un accès à la sexualité. Il y a une prise de possession d'un corps sexué.

Il doit faire son deuil de son corps d'enfants. Il y a un changement d'identité primordial, Françoise Dolto parle du complexe du homard.

Le corps est un représentant symbolique, le moyen d'exprimer ses conflits, c'est un marqueur identitaire. Le but de l'adolescent est d'aller chercher l'autre, il va confronter son corps, le comparer aux idéaux corporels médiatiques.

C'est une période de modifications intellectuelles (stade des opérations formelles de Piaget), d'un point de vue hypothèse et déduction. L'adolescent est capable d'être abstrait, il peut réfléchir sur une idée ou un concept. Il peut se positionner par rapport à la morale et ses idéaux politiques.

Il faut les amener à raisonner par eux-mêmes et interagir avec eux.

Le complexe d'Œdipe resurgit à l'adolescence. Néanmoins, il y a un réel rejet des parents.

Il a un besoin de critiquer ses parents, d'indépendance, mais aussi une demande d'aide. Il y a un décalage entre ce qu'il est, ce qu'il vit et ce qu'il dit.

Il a un besoin d'autonomie dans la prise de choix quotidienne. Il ne va pas se référer aux parents. Il a un besoin de passer du temps à discuter, ce qu'il ne peut pas toujours faire chez lui.

La famille garde son rôle indispensable (préparation à l'avenir...). La famille est la toile de fond de l'identité. C'est un refuge et un passage. L'adolescent va être intransigeant. C'est l'adoption de principes stricts, moraux, esthétiques, sans concession possible.

Il a un besoin de revalorisation des parents, pas de jugement.

C'est une période importante de l'identité du genre : « qu'est-ce qu'être un homme, une femme... ».

Activités hétérosexuelles qui donnent une signification du genre. Premières exaltations amoureuses, peines de cœur... Le groupe d'adolescent homogène est souvent sein, il est initiateur.

Bref, l'adolescence, c'est compliqué, mais c'est positif.

Terminons en rappelant que ce temps de vie est destiné au bien-être des enfants et que chaque acteur des accueils de loisirs ne perdra pas de vue ce point. N'oublions pas que nous sommes des adultes responsables et censés, et que nous devons nous comporter comme tel. A partir de là, si chacun amène avec lui une bonne dose de bonne humeur et d'envie dans ses valises, les accueils périscolaires se passeront dans la joie vers un même objectif commun...

